

Les commissions communales

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour formaliser le travail préparatoire des différentes commissions communales. Adjointes et conseillers municipaux ont donc tous un rôle primordial dans la restructuration et le développement de la vie communale qui se discute et s'élabore au sein des différentes commissions communales.

Président : Thierry Ouplomb

Membres titulaires :

- Sylvie Tomanova,
- Gérard Barthe de Montméjan,
- Joël Chich,
- Yannick Verkindere.

Membres suppléants :

- Marie-Juliette Barthe,
- Joël Chich,
- Nicolas Rouillet.

À la commission d'appel d'offres, nous sommes chargés d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché.

Nous disposons du pouvoir de déclarer la procédure infructueuse et devons donner notre avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée.

Le recours à une procédure formelle d'appel d'offres n'est obligatoire que pour les marchés d'un montant supérieur à 230 000 euros HT, ce qui la rend peu active dans notre petite commune, ceci n'empêchant bien entendu pas la mise en compétition pour des marchés très inférieurs !

Vice-présidente : Isabelle Jouannot

Membres titulaires :

- Marie-Juliette Barthe,
- Nicolas Rouillet.

Le rôle de cette commission est d'étudier et suivre les demandes liées à la vie scolaire.

Nos principales missions sont l'entretien des locaux, la gestion de la cantine et l'organisation de la garderie et des activités périscolaires. Nous veillons à ce que l'école ait les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, en établissant des relations étroites avec l'équipe enseignante, afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité. Nous sommes aussi le point d'entrée de l'équipe municipale pour répondre, dans la mesure de nos possibilités, aux demandes des parents d'élèves.

Avec un effectif fortement en hausse pour cette année 2020/2021 (108 élèves), nous souhaitons renforcer l'accueil à la cantine avec la présence d'une personne supplémentaire et continuer les activités périscolaires si les mesures sanitaires le permettent.

Président : Thierry Ouplomb

Membres titulaires :

- Isabelle Jouannot,
- Joël Chich,
- Yannick Verkindere.

La commission finance est en charge de l'élaboration du budget et de sa présentation au conseil pour approbation. Elle est ensuite garante de son exécution et doit restituer une fois l'an le compte administratif faisant office de bilan de l'année écoulée. Très formalisés, ces divers documents de gestion sont visés et validés par la préfecture et la trésorerie générale, attestant de leur conformité aux règles qui s'appliquent aux collectivités locales.

Contraint par un formalisme administratif et calendaire précis la commission finance n'a pas à proprement parler de projets. Néanmoins, des actions de fond visant à améliorer nos finances seront maintenues.

- Mise ou remise en compétition des contrats de service ou de fourniture d'énergie.

- Demande de renégociation des prêts immobiliers
- Groupement d'achats...

Vice-présidente : Sylvie Tomanova

Membres titulaires :

- Liliane Maurel,
- Brice Grugeon,
- Sébastien Sarda,
- Yannick Verkindere.

Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel de notre village seront notre préoccupation principale. Nous souhaitons mener une gestion écoresponsable de notre bien commun, et veiller à ce que l'impact environnemental de tous nos projets (urbanisme, gestion des bâtis, etc.), soit nul, réduit ou compensé. Nous souhaitons associer les habitants à cette démarche et les faire participer à divers projets environnementaux.

- Développer les ECO-projets dans notre village.
- Rénover et développer notre patrimoine communal.
- Mettre en place de bonnes pratiques en matière de protection et d'entretien des espaces naturels.
- Continuer à réduire nos dépenses énergétiques, étude de faisabilité pour une installation d'un équipement photovoltaïque.

Vice-président : Luc Gillon

Membres titulaires :

- Liliane Maurel,
- Stéphane Didier,
- Luc Jordan.

Avec 200 jeunes de moins de vingt ans et plus de 160 aînés de plus de 60 ans, nous développerons les échanges intergénérationnels avec la participation de tous les habitants. En charge de la politique vers la jeunesse et les aînés nous favoriserons les événements et actions pour tous. Nous relaierons les actions sociales du Sicoval, et des institutions départementales ou régionales en les adaptant. Nous travaillerons en faisant appel à une large participation citoyenne et en collaboration avec les communes du bassin de vie des coteaux.

- Animer, rendre attractif le cœur du village.
- Faciliter l'accès aux services des habitants.
- Animer le social et favoriser l'entraide.
- Créer un groupe de travail sur la mémoire du village.

Vice-président : Joël Chich

Membres titulaires : Luc Jordan.

En relation permanente avec les responsables des différentes associations, nous informerons le conseil municipal de leurs besoins en matière de fonctionnement et d'équipement. Nous établirons les critères d'attribution et étudierons les demandes de subventions. Nous veillerons à ce que les projets et les demandes concourent à maintenir ou développer le sport et la vie associative sur la commune et à proposer des animations au plus grand nombre.

La volonté pour les années à venir sera de travailler étroitement avec le tissu associatif local afin d'organiser une manifestation commune pouvant rassembler tous les adhérents et intervenants de l'ensemble des activités d'une part, mais aussi des Corronsacais. Le lien, les échanges étant au centre de nos projets, il nous apparaît important que l'ensemble des acteurs puissent travailler et échanger afin d'améliorer les conditions de pratique et, pourquoi pas, d'en créer des nouvelles ; l'objectif étant de pouvoir trouver, à Corronsac, une activité adaptée pour chaque génération.

Vice-président : Didier David

Membres titulaires :

- Gérard Barthe de Montméjan,

- Brice Grugeon.

- Mener à bien notre PLU et le faire évoluer : révisions, modifications, application et suivi.
- Étudier tous les permis de construire, demandes préalables de travaux, permis d'aménager et certificats d'urbanisme déposés.
- Procéder aux aménagements urbanistiques de la commune suivant les orientations prises au cours du mandat.
- Répertorier et suivre les différents travaux de la commune : voirie, bâtiments communaux, cheminements piétons, chemins de randonnée.
- Assainissements collectifs et individuels. Environnement et ruissellement : réfection des fossés, gestion des eaux pluviales...

Vice-président : Yannick Verkindere

Membres titulaires :

- Sylvie Tomanova,

- Sébastien Sarda.

Nous informons les habitants sur la vie du village, la gestion et l'animation de la commune à travers les différents supports existants que sont les 3 bulletins annuels « Le Lien de Corronsac » et le site web.

Nous accompagnons et incitons les associations et les autres commissions à communiquer sur leurs actions et événements.

- Mettre en place un bulletin numérique mensuel pour relayer les informations sur un temps court.
- Élaborer un logo et une charte graphique pour doter le village d'une identité visuelle.
- Refondre le site web pour qu'il soit lisible sur tous les appareils connectés.